



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 06 mars 2021

Étaient présentes :

Maryannick MAZIN, Mina JACOBSON, Laurence PROUST, Sandrine GAHERY, Sabrina GIRARD, Paméla MILLER, Catherine GREGOIRE, Adèle COTTE, Alexandra SZUPIENKO TAFNA, Gaëlle HANRARD.

Étaient représentés :

Aurélie DENIS, Brigitte LALANNE, Sandrine LEHMANN-GOMES, Chloé GARCIA, Anne TIRILLY, M. Thérèse LEVAIN, Sophie LIMA, Kessie LUCIANAZ, Karine BOUVIER, Brigitte FARO, Benjamin LESTRINGANT.

Soit 10 adhérentes présentes et 11 adhérents représentés sur un total de 27 adhérents , le quorum est atteint.

L'Assemblée Générale se déroule via visioconférence compte tenu de la situation sanitaire actuelle, de 14h30 à 16h00.

• Rapport moral

Le rapport moral de l'année 2020 est bien entendu marqué par le sceau de la pandémie Covid19, qui n'a pas été sans malmener nos pratiques et nos possibilités de rassemblement. Malgré cela, nous faisons un bilan plutôt positif : les groupes ont survécu aux difficultés de l'année, de nouveaux adhérents nous ont rejoint et de nouveaux projets émergent.

L'association compte 27 adhérents à ce jour, dont 3 arrivées en 2020. Le Bureau s'est réuni à 5 reprises cette année. La cotisation annuelle reste inchangée à 28 €. Nous demandons aux adhérents de la régler dans les 3 mois suivant l'AG, c'est à dire au plus tard le 12 juin 2021, lors de la JIA. Nous n'avons pas eu de demandes de financement pour la participation à des congrès ou à des colloques. Nous maintenons le financement des formations à hauteur de 15 % du budget total. Vous pouvez en faire la demande auprès du Bureau.

Les ateliers « Psychologues en gérontologie », « Pratiques en libéral » et « Clinique de la violence » se maintiennent et fonctionnent régulièrement. Quelques-uns ont dû avoir lieu en visioconférence, bien que la préférence des membres se situe du côté des rassemblements en présentiel. Pour rappel : les référents d'atelier doivent régulièrement communiquer leurs comptes-rendus au Bureau afin qu'ils puissent être mis en ligne sur le site de l'association.

L'atelier « Clinique de la périnatalité » est en cours de création. Une présentation générale du groupe sera diffusée par mail prochainement et les membres souhaitant se joindre à ce projet sont invités à contacter le bureau.

Nous rappelons que les adhérents peuvent, à tout moment, proposer la création d'un nouvel atelier.

La réunion inter-ateliers se déroulera le 12 juin 2021 en dehors de l'AG cette année. Cette décision de scission AG/JIA a été prise par le Bureau dans un objectif de revitaliser cette journée d'échange clinique en y consacrant un temps plus important. Le thème de l'année semble s'imposer à nous : les discussions seront donc amenées à tourner autour de la question des modifications induites dans nos pratiques cliniques par la pandémie.

En prévision de jours meilleurs, le Bureau a travaillé au cours de l'année sur différents projets à mettre en place. Nous aimerions notamment proposer un groupe de supervision pour les adhérents intéressés, dont les modalités restent à définir. Nous réfléchissons également à revitaliser le psychothé en le réinventant quelque peu, notamment dans ses modalités d'organisation (fréquence, thèmes... etc). Nous aimerions pouvoir proposer un format plus régulier, pour ouvrir un espace d'échange théorico-clinique aux psychologues de l'association. Les adhérents sont évidemment invités à se rapprocher du Bureau s'ils souhaitent participer à la mise en place de ces projets ou s'ils souhaitent soumettre d'autres projets pour l'association.

Le rapport moral est validé à l'unanimité sans abstention.

- **Rapport financier**

Le solde du compte bancaire au 31/12/2020 est de 1272,54€ et de 2000€ sur le livret A. Au 31/12 de l'année 2019, il s'élevait à 1135,06€.

Le budget de formation pour l'année 2021 s'élève à 490,88 €. Pour rappel, depuis 2018, il s'agit de 15% du solde du compte (Livret A + CCP) au 31/12 de l'année N-1, avec une réserve de 2000€ dans la Trésorerie. Pour l'année 2020, il était de 470,25€ et il n'a pas été utilisé.

Les dépenses totales comptabilisées en 2020 s'élèvent à 618,52. En ce qui concerne les recettes, elles s'élèvent à 756 € qui correspondent aux 27 adhésions de cette année (31 en 2019).

Ces dépenses sont principalement constituées par les reliquats de la Journée Départementale ayant eu lieu en 2019, mais débitée dans la comptabilité de l'année 2020 pour un montant de 320 euros.

A noter que nous avons eu peu de dépenses cette année en dehors des coûts fixes de fonctionnement, cela étant lié bien sûr au contexte sanitaire.

Le rapport financier est validé à l'unanimité sans abstention.

- **Propositions et échanges sur les projets à venir**

Adèle Cotte, nouvelle future adhérente à l'association et présente ce jour à l'AG, présente son projet d'atelier « Clinique de la périnatalité » dont la présentation écrite sera diffusée prochainement via mail. Ce projet d'atelier concerne la périnatalité mais également la parentalité et la petite enfance. A ce jour déjà 5 adhérentes de l'association sont intéressées par ce projet ce qui rend l'effectif réalisable.

Concernant le projet d'une supervision de groupe, une des adhérentes pose la question de la viabilité du projet compte tenu de la diversité des pratiques au sein de l'association. Cela pose la question d'une réflexion autour des modalités de mise en place de ce projet. Une adhérente propose de rencontrer une psychologue de sa connaissance, ex-superviseur à la retraite afin de discuter de ces modalités. De ce fait, toute personne connaissant un(e) superviseur susceptible de nous renseigner sur les modalités d'un tel projet peut contacter le bureau afin que nous organisions une rencontre.

D'autre part, le bureau à été récemment contacté par deux associations :

- ROTARY CLUB de Mennecey
- 1001 vies habitat d'Évry

afin de nous proposer un partenariat concernant d'une part l'assistance aux étudiants en grande difficulté durant cette crise sanitaire interminable, d'autre part un accompagnement des équipes sociales intervenants auprès de bailleurs présentant des fragilités psychologiques. Pour l'instant, nous disposons de peu d'informations concernant les attentes de ces deux contacts et allons nous mettre en relation avec eux. Le bureau vous tiendra informé de la suite des événements.

- **Membres du bureau**

Les membres du bureau maintiennent unanimement leurs postes au sein de l'association pour l'année 2021.

Procès Verbal rédigé par Paméla MILLER,
Secrétaire.